

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le 23/05/2022

ID : 063-200071199-20220517-CCPL_2022_73-DE

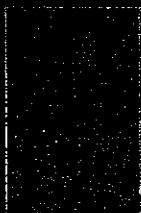


PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :

Gestionnaire du relais petite enfance :

Période contractuelle :



Équipement financé par la Cnaf

Nom du relais petite enfance: Graine d'enfance Plaine Limagne Randan

Gestionnaire du relais petite enfance : Communauté de communes Plaine Limagne

Période contractuelle : Du 01/01/2022 au 31/12/2024



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet	5
2.1. Les moyens humains :	5
2.2. Le planning et les actions :	7
2.3. Les locaux	8
2.4. Le matériel	9
3. Le contexte territorial du Relais	10
4. La formalisation du projet	14
4.1. L'information et l'accompagnement des familles	14
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	14
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	15
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	15
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	16
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier	17
employeur	17
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	18
➤ Informer les professionnels sur le métier	18
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs	
démarches sur monenfant.fr	19

- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels..... 19
- Organiser des ateliers d'éveil..... 20
- L'analyse de la pratique (mission renforcée) :..... 21
- Accompagner le parcours de formation des professionnels..... 22
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels 23
- Promouvoir le métier d'assistant maternel..... 23
- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :..... 24

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

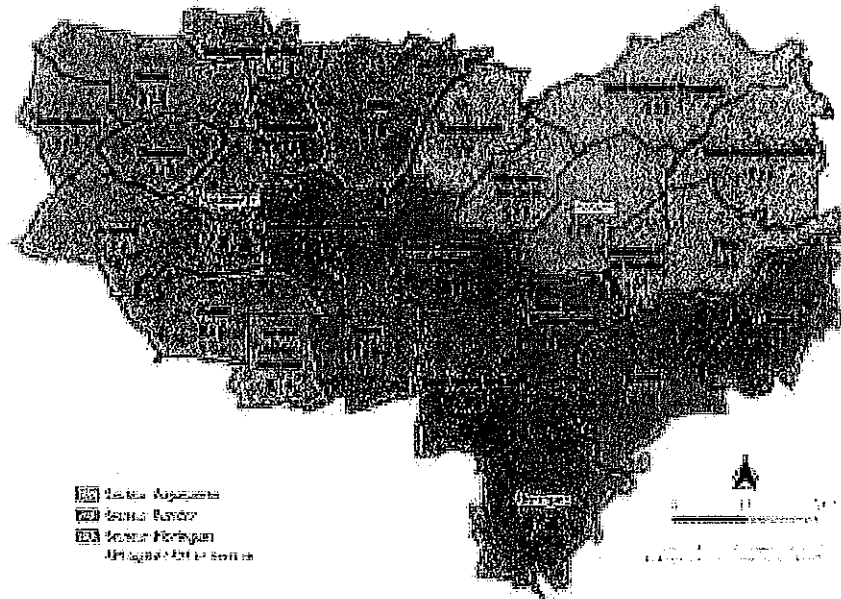
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : RPE graine d'enfance Randan	
Adresse administrative : 5 Place de la Mairie 63310 Randan	
Numéro(s) de téléphone : 04 70 59 03 67	
Adresse email : rpe-randan@plainelimagne.fr	
Date de création : 2004	

Gestionnaire : CCPL Plaine Limagne	
Nature juridique : EPCI	
Adresse : 158 Grande Rue 63260 Aigueperse	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Fabien Brun	
Coordonnées de contact : f.brun@plainelimagne.fr	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Bas et Lezat
Beaumont les Randan
Mons
Randan
Saint Priest Bramefant
Saint Sylvestre Pragoulin
Villeneuve les Cerfs
Total : 31 AM

Projet de fonctionnement R.A.M



2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	LEBLOND Florence		
Date d'embauche	01/05/2010		
Formation initiale	Auxiliaire de Puériculture		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Mini-crèche (1986-2001) Halte-garderie (2001-2008)		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	15,5h		
Formation continue envisagée	Aménagement de l'espace, communication gestuelle, les peurs et angoisses de l'enfant, la méthode Faber et Mazlish		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Agent d'entretien	Référent enfance jeunesse	
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	2	3	

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	8h30 à 11h : ANIMATION COLLECTIVE installation déroulement, rangement		08h30 à 12h30 : PERMANENCE INFORMATION EN ACCUEIL	8h30 à 11h ANIMATION COLLECTIVE, installation déroulement, rangement		Selon les besoins, réunion, formation animation enfants
	Horaires	11h à 12h30 : TEMPS ADMINISTRATIF			11h à 12h30 TEMPS ADMINISTRATIF		
Après - midi	Horaires	13h30 à 14h30: PERM TEL 14h30 à 15h : PARTENARIAT 14h30 à 17h : TRAVAIL ADMINISTRATIF Ou après-midi de concertation avec les 2 autres relais CCPL (une fois par mois)					Selon les besoins, réunion, formation animation enfants
	Horaires						
Total heures : 15.5		7.5		4	4		

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	2.5	16.1
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	2.5	16.1
Temps collectifs et animations en présence des enfants	5	32.3
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	5.5	35.5
Autre(s) (préciser)		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Non

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON sauf pour des ateliers délocalisés ponctuels pour des spectacles ou animations NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Laep	X	
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion		X
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...) : espace de jeu extérieur	X	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

Pas de salle dédiée à des réunions car pas de matériel adapté : pas de table à hauteur d'adulte mais la Mairie met facilement une salle à disposition si besoin.

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI ponctuellement selon les animations et réunions. NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
RANDAN	Salle de l'ancien marché	Animations
RANDAN	Salle d'accueil	Réunion ou formation
Autres communes de la CCPL	Selon les disponibilités	Animations ou réunions communes aux 3 RPE

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

Certaines animations ou réunions organisées en commun (les 3 RPE de la CCPL) peuvent avoir lieu sur d'autres communes hors secteur de randan.

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable		X
... un ordinateur fixe		X
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à Internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Un ordinateur portable.

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Ce service a été créé en 2004 par la Communauté de Communes Coteaux de Randan et implanté sur Randan dans un local prêté par la Mairie, Randan étant la commune la plus importante en termes d'habitants, d'assistantes maternelles de familles et d'enfants. En 2015, il a été intégré dans de nouveaux locaux, appartenant à la Communauté de Communes et entièrement réhabilités. Un atelier supplémentaire a été mis en place, l'ETP de l'animatrice est donc passé à 15.5h par semaine au lieu de 12h. Il a ensuite été intégré en 2017 à la Communauté de Communes Plaine Limagne suite à la fusion de trois communautés de Communes où au sein de chacune d'entre elle existait un service RAM. Un projet de fonctionnement commun a été fait pour 2018/2021 avec :

- 3 antennes fixes remplissant les 3 missions : animations, permanences information et travail administratif.
- Une programmation commune sur certaines actions ponctuelles : animations, réunions, formations.
- La lettre du relais commune aux 3 antennes.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Le RPE tient une place centrale comme **lieu d'information** sur les modes d'accueil et participe à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant :

Nombre de demandes d'accueil par les familles en hausse: 31 en 2018, 34 en 2019, 33 en 2020 et 57 en 2021.

Nombre d'assistants maternels en baisse: 47 en 2018, 40 en 2019, 36 en 2020 et 33 en 2021 : entre 2018 et 2021, il y a eu 19 départs d'AM (reconversion professionnelle, retraite) et seulement 5 nouvelles agréées. 7 départs d'AM sont prévus dans les mois qui arrivent et 3 candidates à l'agrément à ma connaissance

- Constat : tension de l'offre d'accueil. Les demandes des familles ne sont pas satisfaites, difficulté de trouver une assistante maternelle sur la commune de résidence et de plus en plus de difficultés à satisfaire les demandes d'accueil en périscolaire.

- **Objectif :** Orienter les familles vers des modes plus en adéquation avec leurs besoins (garderies périscolaires, garde à domicile).
Organiser une action permettant de susciter des vocations (demande d'agrément).
Valoriser le métier d'assistant maternel.
Développer le partenariat avec la PMI.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :

- Une **vision globale** : en proposant des accueils pour les enfants allant de 3 mois à 11ans (assistants maternels, Multi-Accueil, ALSH et une section pour les pré-adolescents (12-15 ans).
- Une **volonté** pour le volet petite enfance de combler les besoins des familles en modes d'accueil par l'offre proposée sur le territoire.
- **Les publics visés** :
 - Les parents et futurs parents afin de leur présenter l'offre d'accueil et leur donner une information de base.
 - Les assistants maternels afin de rompre leur isolement et leur offrir la possibilité d'une professionnalisation en continue.
 - Les candidats aux métiers de la petite enfance afin de leur apporter une information de base sur ces métiers.
 - Les enfants pour une première socialisation et participation à des actions auxquelles ils n'auraient pas accès sans le relais (éveil musical, contes, spectacles).

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

- Rencontres et échanges réguliers avec la **coordinatrice** Enfance Jeunesse et le référent enfance jeunesse..
- Participation à la **commission** enfance jeunesse.
- Intégration du RPE au **comité de pilotage enfance**.
- Participation au Cotech de la CTG en fonction de l'ordre du jour.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

- La bibliothèque/médiathèque : animations proposées par la bibliothèque et projet à venir avec l'ouverture prévue d'une médiathèque à Randan.
- Des associations, Les pompiers : Sorties, visites selon le thème des ateliers.

- L'école : A développer : souhait de mise en place d'un projet autour du livre.
- EHPAD : Animations communes (galette des rois, Carnaval, pâques...) annuelle.
- Le Multi-Accueil : Mutualisation du spectacle de fin d'année, invitation pour certaines actions.
- Domaine Royal de Randan : mise à disposition du parc pour certaines animations.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>-Le Ram renseigne sur tous les modes d'accueil du territoire.</p> <p>-Le relais est le seul à avoir la liste des Assistants maternels agréés. Les mairies ne recevant plus la liste par la PMI, elles orientent les familles vers le relais.</p> <p>De plus en plus demandes d'accueil : 31 en 2018, 34 en 2019, 33 en 2020 et 57 en 2021.</p>	<p>-Peu de demande pour un accueil collectif et/ou à domicile.</p> <p>-Beaucoup de familles sollicitent le relais par mail pour un envoi de liste d'AM, un rendez-vous est systématiquement proposé pour une explication de contrat.</p> <p>De moins en moins d'assistantes maternelles, tension entre l'offre et la demande.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Créer une plaquette sur les différents modes d'accueil du territoire.	Service communication de la CCPL. Coordinatrice enfance-jeunesse.	Une plaquette à pouvoir distribuer aux familles.	2022	Nombre de familles ayant sollicité le relais pour une recherche de mode d'accueil.

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Aucune action menée à ce jour, le RPE n'était pas engagé dans cette mission. Toutefois, le site « mon enfant.fr » est noté dans le dossier transmis aux familles lors d'un 1 ^{er} entretien.	Souvent les familles sont orientées au relais par les Mairies ou le site internet de la CCPL.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	-Accompagner les AM pour renseigner leurs disponibilités sur le site	-Téléphone, mail, RDV	-Utilisation du site par les AM	-2022	Nombre d'AM ayant sollicité le RPE
	-Informers les familles de l'existence du site « mon enfant.fr »	-Téléphone, mail, RDV, dossier familles	-Utilisation du site par les familles	2022/2024	-Retour des familles

➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>-Envoi d'une fiche aux AM une fois par an pour actualiser leurs disponibilités et leurs spécificités d'accueil pour pouvoir répondre au mieux aux besoins des familles.</p> <p>Offres d'accueil : 80% en périscolaire, 90% en urgence, 36% en horaire atypique, 27% les enfants en situation de handicap et 90 en temps partiel.</p> <p>-Depuis 2020, le Relais fait un suivi des demandes des familles.</p>	<p>-Faible retour de la part des assistants maternels des fiches à renseigner (en moyenne 40% de retours) malgré plusieurs relances par mail.</p> <p>-Les demandes spécifiques sont recensées par le Relais lors de l'entretien individuel et mises en relation avec l'offre des AM. L'accueil en périscolaire est difficile à satisfaire, peu de demande en horaire atypique et pas de demande pour des enfants en situation de handicap.</p> <p>-67% des familles ont trouvé une AM sur le secteur choisi, 13% ont trouvé une AM hors secteur et 20% n'ont pas du tout trouvé d'AM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Relancer les AM par mail et téléphone en expliquant l'importance du retour de leur fiche pour renseigner au mieux les familles.	Plus de temps administratif (1h par semaine) en diminuant les temps d'ateliers (de 9h à 10h30 au lieu de 11h)	Un plus grand nombre de retours des fiches de renseignement	Annuelle	Nombre de retours des fiches.
	Maintenir le suivi des demandes des familles	Mail, téléphone	Satisfaire les demandes	Selon l'urgence des besoins des familles	Retour positif des familles.

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE sensibilise les familles à l'importance de leur positionnement en tant qu'employeur :</p> <p>Un dossier complet leur est donné lors de l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plaquette pajemploi, CMG • Une fiche coût de la garde • Une fiche simulateur pour le calcul de l'indemnité d'entretien • Une fiche rémunération • Un modèle de contrat de travail, d'engagement réciproque et d'avenant au contrat. • Des fiches pratiques sur la mensualisation, les congés payés, la modification du contrat et la rupture. • Une fiche suivi des présences • Une fiche adresses utiles. • Le guide pratique de la 1^{ère} déclaration pajemploi. <p>Invitation des familles sur des réunions concernant la législation : formation continue des AM, avenant, fin de contrat et nouvelle convention</p>	<p>Beaucoup de familles se reposent sur l'expérience de leur AM et négligent leur responsabilité d'employeur.</p> <p>Toutefois, les familles ayant eu un entretien individuel avant la contractualisation sollicitent le rpe pour des questions sur la législation tout au long du contrat.</p> <p>Peu de familles présentes sur des réunions. 1 famille seulement sur une réunion concernant la nouvelle convention des AM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	<p>- Un RDV est systématiquement proposé aux familles pour expliquer leur rôle et responsabilité en tant qu'employeur</p> <p>-Maintenir l'invitation des familles aux réunions sur la législation</p>	<p>Un dossier complet est donné aux familles lors de l'entretien individuel.</p> <p>Mail, information par les AM</p>	<p>Une bonne compréhension lors de l'entretien et une sensibilisation à leur rôle</p> <p>Plus de participation des familles</p>	<p>A chaque entretien avec la famille</p> <p>Annuelle</p>	<p>Retour des familles lors de questionnement sur la législation et/ou lors de la rupture du contrat.</p> <p>Nombre de familles ayant participé</p>

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Orientation systématique des candidats à l'agrément vers la réunion d'information PMI.</p> <p>Proposition d'entretien au relais.</p> <p>Pas de demande d'information sur les autres métiers de la petite enfance.</p> <p>Proposition d'un RDV à chaque nouvelle AM.</p>	<p>La principale attente des candidats est de connaître l'offre et la demande sur le territoire.</p> <p>Tous les candidats à l'agrément ne contactent pas systématiquement le relais en amont mais le font à l'issue de leur formation.</p> <p>Permet de faire connaissance, de promouvoir le rpe et de faire un point sur le métier</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Information de la date de la réunion PMI sur le métier d'AM et remise d'un dossier pour les futures candidates	PMI, Téléphone, RDV	Bonne connaissance du métier d'AM	2022/2024	Demandes d'agrément
	Appel téléphonique aux nouvelles agréées et proposition d'un RDV pour leur expliquer le fonctionnement du RPE et revoir quelques points sur la législation si besoin.	Tel, RDV	Recevoir toutes les nouvelles AM Une fréquentation du RPE	2022/2024	Nombre de RDV Nombre de nouvelles agréées fréquentant le RPE

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Recensement des AM utilisant le site « mon enfant.fr »	Peu d'AM renseignent leurs disponibilités sur le site.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	-Sensibiliser les AM à s'inscrire sur le site et à renseigner leurs disponibilités et les accompagner dans cette démarche si besoin.	Mail, Téléphone, RDV	Utilisation du site par les AM	2022	Nombre d'AM utilisant le site.

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le relais a mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des groupes de paroles, analyse de la pratique professionnelle • Des réunions collectives sur la législation (déclaration d'impôt, avenant et fin de contrat, nouvelle convention des AM) • Une formation Eveil musical sur des temps d'atelier • Des réunions en soirée pour confectionner un tapis à histoires • Une conférence « accompagner les enfants au spectacle » • Des réunions de bilan des actions du rpe. 	<p>Les AM apprécient ces temps mais sont peu disponibles pour y participer régulièrement.</p> <p>Forte demande pour des groupes de parole.</p> <p>Formation sur des temps d'ateliers collectifs ou réunions en soirée pour confectionner un support d'animation (tapis à histoires ou autre) bien appréciées des AM.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de	Moyens	Résultats	Echéances	Indicateurs

	l'action	alloués	attendus	prévisionnelles	d'évaluation
	Maintenir ces temps d'échange de pratiques professionnelles selon leurs disponibilités	Intervenant, salles communales, locaux du RPE	Une participation des AM	Annuelle	Nombre d'AM ayant participé
	Proposer des actions sur le RPE de Randan uniquement selon les motivations et disponibilités des AM : - la confection d'un escargot à histoires était prévue en 2020 et annulée à cause de la crise sanitaire.	Locaux du RPE	Une participation des AM	2022	Nombre d'AM ayant participé

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le relais propose des temps collectifs ouverts aux professionnels, familles et enfants (ateliers d'éveil, sorties, contes et éveil musical) seul ou en collaboration avec les 2 autres relais du territoire, d'autres services de Plaine Limagne (médiathèque, culture, Multi-Accueil) et des partenaires locaux (ehpad, pompiers..).</p> <p>Un bilan est fait avec les AM lors d'une réunion en fin d'année où elles demandent de maintenir ces actions et/ou de retrouver certains intervenants.</p> <p>Actions proposées par le relais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers : 2 par semaine avec ponctuellement des intervenants (musique, conte). • Des actions en co-animation (avec les 2 autres relais de Plaine Limagne): 3 spectacles par an, une animation dans le parc du Domaine Royal de Randan (activités nature, 	<p>Pertinence des actions en collaboration avec les autres relais, partenaires et service culturel.</p> <p>Les assistants maternels qui participent, le font de façon régulière et sur plusieurs actions.</p> <p>Les enfants ont un réel plaisir à se retrouver, à participer aux actions.</p> <p>On constate une progression au niveau de l'autonomie, du langage au fur et à mesure des séances.</p> <p>Fréquentation des animations :</p> <p><u>Ateliers :</u> 2018 : 8 AM, 16 familles et 48 enfants. 2019 : 14 AM, 13 familles et 51 enfants. 2020 : 7 AM, 4 familles et 39 enfants. 2021 : 10 AM, 5 familles et 49 enfants.</p> <p><u>Fêtes :</u> 2018 : 8 AM, 12 familles et 39 enfants.</p>

<p>conte et musique), une matinée conte avec intervenant, des séances de motricité, balade d'automne...</p> <ul style="list-style-type: none"> Des actions en partenariat avec le service culture Plaine Limagne : cirque, concert, spectacles... <p>Des actions avec des partenaires locaux (ehpad, pompiers...) : la grande lessive, chasse aux œufs, carnaval, galette des rois...</p>	<p>2019 : 11 AM, 10 familles et 36 enfants. 2020 : 5 AM, 2 familles et 26 enfants. 2021 : 10 AM, 0 famille et 27 enfants.</p> <p><u>Animations collectives :</u> 2018 : 7 AM, 11 familles et 44 enfants. 2019 : 11 AM, 9 familles et 44 enfants. 2020 : 3 AM, 1 famille et 13 enfants. 2021 : 9 AM, 7 familles et 35 enfants.</p>
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Maintenir les 2 ateliers par semaine et proposer : Temps de contes, lecture, musique, motricité, jeux libres, activités manuelles, manipulation...	Locaux et matériels du RPE et intervenants sur certains ateliers.	Plaisir des enfants, professionnalisation des AM, développement de l'autonomie chez les enfants	Annuelle	Qualité des échanges et satisfaction des AM et des enfants
	Mettre en place un projet « éveil sensoriel » avec une intervenante sur des temps d'atelier.	Intervenante, locaux du RPE, budget	Professionnalisation des AM	2022	Satisfaction des AM et des enfants
	Mettre en place un projet autour du livre en collaboration avec l'école et la future médiathèque de Randan	Locaux école ou médiathèque	Bonne collaboration avec les partenaires, plaisir des enfants	2023/2024	Participation et satisfaction des AM et enfants
	Autres actions : spectacles, sortie nature, activités culturelles, fêtes	Domaine Royal de Randan, salles des fêtes communales, caserne des pompiers, ehpad, parc.	Participation des AM et des enfants, satisfaction des AM et des enfants.	Annuelle	Bilan avec les AM.

➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Des séances d'analyse de la pratique professionnelle ont déjà été mises en place au sein du RPE, les assistantes maternelles ayant apprécié, elles ont demandé de poursuivre cette action

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Mise en place de séances avec un intervenant en collaboration avec les 2 autres RPE de la CCPL afin de constituer des groupes conséquents	Budget et salles à disposition	Une participation active	2022/2024	Nombre de participants et leur satisfaction

➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE accompagne le parcours de formation des AM en organisant une réunion d'information avec un organisme, recense les besoins en formation des AM et met en place en collaboration avec un organisme des formations en fonction des demandes des AM : SST, recyclage SST, gérer son stress et se relaxer, la langue des signes adaptée au bébé, l'éveil de l'enfant.	Depuis la crise sanitaire on constate une démotivation des AM pour la formation et une moins grande disponibilité (obligations familiales). Plusieurs formations ont été annulées en 2021 pour faute de participants.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Maintenir la mise en place de formations tout en les orientant sur de la formation à distance si elles ne sont pas motivées ou	Partenariat avec un organisme Salles communales	Maintien des formations proposées	Annuelle	Nombre d'AM parties

	disponibles pour participer en présentiel				
--	---	--	--	--	--

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE recense les AM en sous activité via la fiche disponibilité	Pas d'AM connue en sous activité sur le RPE de Randan, tension entre l'offre et la demande.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Proposition d'un entretien téléphonique ou en accueil aux AM qui seraient en sous activité. Aide à l'élaboration d'un livret d'accueil si besoin	Téléphone, RDV	Identification des raisons de la sous activité et proposition d'actions en collaboration avec l'AM.	Annuelle, au retour des fiches de disponibilité	Réduire la sous activité

➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le métier d'AM est peu attractif et peu valorisé	Le nombre d'AM est fortement en baisse depuis quelques années et il y a peu de demande d'agrément.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Journée Portes ouvertes du relais avec un temps dédié aux AM qui présenteraient leur	Préparation de cette journée avec les AM (réunions en soirée)	Impulser l'envie de demandes d'agréments d'AM.	2022/2024	Nombre de demandes d'agrément. Moins

	métier et valoriseraient leur travail.	Communication : site CCPL, flyers, mailing, article journal local. Partenariat : PMI, CAF, acteurs locaux (écoles, médecins, mairies..).	Conforter les AM dans l'exercice de leur métier afin qu'elles ne se tournent pas vers d'autres projets professionnels.		d'arrêts définitifs d'AM.
--	--	---	--	--	---------------------------

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Une baisse de plus en plus importante du nombre d'AM et très peu de nouvelles demandes d'agrément sur toutes les communes du secteur de Randan : tension entre l'offre et la demande. Un métier peu reconnu et peu valorisé.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Partenariat avec la PMI afin d'organiser une réunion d'information sur le secteur.	Entretien avec la puéricultrice et le médecin.	Organisation d'une réunion	2022	Participation
2	Partenariat avec la mission locale et pôle emploi afin de cibler des candidats potentiels	Entretien avec les référents du secteur.	Candidats à l'agrément	2022	Moins d'arrêts définitifs d'AM.
3	Journée Portes ouvertes du relais avec un temps dédié aux AM qui présenteraient leur métier et valoriseraient leur travail.	Préparation de cette journée avec les AM (réunions en soirée) Communication : site CCPL, flyers, mailing, article journal local.	Conforter les AM dans l'exercice de leur métier afin qu'elles ne se tournent pas vers d'autres projets professionnelles.	2022/2024	
4	Réaliser une plaquette	Partenariat avec le service	Un outil de	2022/2023	Nouveaux agréments

	<p>présentant le métier d'assistant maternel</p>	<p>communication de la CCPL Diffusion de cette plaquette, téléchargement à partir du site internet de la communauté En évolution, créer un outil d'animation (vidéo) de cette plaquette afin de rendre son usage plus vivant sur le site</p>	<p>communication</p>		
--	--	--	----------------------	--	--